



LA LETTRE DE LA DREETS



EDITO



L'économie occitane connaît un rebond sans précédent. L'objectif de la Dreets dans les prochaines semaines est de soutenir cet élan pour qu'il ne s'affaiblisse pas, pour que la reprise bénéficie à toutes les entreprises, à tous les secteurs d'activité et à tous les salariés.

Pour cela, la Dreets porte le plan mis en place par le Gouvernement pour réduire les tensions de recrutement qui touchent de nombreuses branches. Ce plan est en cours de déploiement sur le terrain, où les instances du service public de l'emploi doivent d'abord identifier puis traiter les freins à l'embauche, par arrondissement. La lettre de la Dreets consacrera au 1er trimestre 2022 un article à la mise en œuvre de ce plan.

Par ailleurs, nous devons passer le cap de la 5ème vague de l'épidémie par les mesures de vaccination, mais aussi de réduction des contacts. Ainsi, j'invite toutes les entreprises qui le peuvent à augmenter le recours au télétravail. Les services de l'inspection du travail y veilleront lors de leurs contrôles de terrain. En outre, les conditions de recours à l'activité partielle seront à nouveau adaptées pour les secteurs à l'arrêt tels que les discothèques, ou fortement touchés comme l'événementiel.

Tout est mis en œuvre pour qu'ensemble, nous réussissions à maintenir l'embellie de l'activité.

Christophe Lerouge,
Directeur régional

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Le Contrat d'Engagement Jeune	P2
Accompagner les reconversions professionnelles dans les territoires	P2

ZOOM SUR

Le plan France 2030	P3
---------------------------	-----------

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le protocole national est actualisé	P4
Nouveau ! Un site internet qui regroupe les aides à la transition écologique des entreprises	P4
Demande d'aide à l'embauche d'un travailleur handicapé : le 31 décembre, ce sera fini !	P4
Annuaire professionnels : attention aux arnaques !	P4

APPELS À PROJETS

Résultats de l'AMI « Pôles territoriaux de coopération économique » : 2 lauréats en Occitanie	P5
Résultats de l'AAP « Déploiement du volet territoire du plan de formation des professionnels de la petite enfance » en 2021 : 9 projets retenus en Occitanie	P5

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Tableau de bord de suivi de la reprise d'activité en Occitanie	P5
Le marché de la formation professionnelle en Occitanie	P5

Directeur de la publication :

Christophe Lerouge, Directeur régional

Responsable de la rédaction :

Christine Lemoal, communication externe

Comité de rédaction : Cabinet, Pôles C, 3E, CSFC et T de la DREETS

Crédit photo : Freepik

Le Contrat d'Engagement Jeune



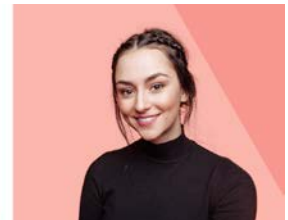
Dans la lignée d'« un jeune une solution » le Gouvernement lance le Contrat d'Engagement Jeune qui mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance. Il entrerait en vigueur le 1^{er} mars 2022.

Le plan « 1 jeune, 1 solution », qui a été mis en place en juillet 2020 pour accompagner les jeunes dans la crise, fonctionne. Il a permis à plus de 3 millions de jeunes de trouver un emploi, un parcours d'insertion ou une formation.

Tandis que le chômage des jeunes avait explosé lors de la précédente crise de 2008-2009 (+31 %), il a aujourd'hui légèrement reculé par rapport à ce qu'il était avant la crise.

Depuis le mois de mai, l'économie a rebondi de manière vigoureuse. **De nombreux jeunes ont ainsi trouvé le chemin de l'emploi : près de 1,9 million d'entre eux ont été embauchés en CDD de plus d'1 mois ou en CDI entre mai et septembre 2021, soit une hausse de 17% par rapport à 2019.**

Toutefois, malgré cette bonne reprise et les tensions de recrutement dans certains secteurs, trop de jeunes peu ou pas qualifiés restent encore sur le bord de la route et ne sont pas en mesure de trouver seuls un emploi.



« 1 jeune, 1 solution »

Lancement du Contrat d'Engagement Jeune pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi

Certains ont connu des parcours de vie heurtés, parfois à cause d'un handicap, d'autres ont décroché du système scolaire, n'ont bénéficié d'aucune formation, sont sans réseau ou ignorent les démarches à mener pour trouver un emploi. Ces jeunes se retrouvent évincés durablement du marché du travail.

Ce phénomène ne date pas d'hier ; depuis trop longtemps, il fait de notre pays un des derniers de la classe en matière d'insertion des jeunes en Europe.

Le Gouvernement a donc décidé de

proposer à ces jeunes un accompagnement profondément renouvelé avec un objectif d'entrée plus rapide dans l'emploi. Il s'agit d'aller chercher ces jeunes et de leur permettre d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement exigeant et intensif.

Investir aujourd'hui dans la jeunesse, c'est un pari gagnant pour une insertion plus rapide des jeunes pour leur avenir et pour notre économie.

[En savoir plus](#)

Accompagner les reconversions professionnelles dans les territoires



Face aux mutations rapides que connaît le monde du travail avec les transitions écologiques et numériques, et à leurs conséquences sur l'emploi dans certains secteurs, l'accompagnement des transitions et des reconversions professionnelles est plus que jamais un enjeu majeur.

Dans ce cadre, le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion a souhaité

réunir dans un seul document une présentation des différents outils mis à disposition des entreprises et des salariés, pour anticiper et faciliter les mutations, prévenir les licenciements et accompagner les salariés en cas de restructuration.

[Consulter](#)



Le plan France 2030, un plan qui concentre son intervention sur les secteurs où la France possède un avantage compétitif

Le Président de la République a présenté le 13 octobre le plan d'investissement « France 2030 ». Il vise à investir massivement pour faire émerger des champions technologiques dans certains secteurs clés, et accompagner les transitions de secteurs d'excellence (automobile, aéronautique, espace).

Ce plan est d'un montant de 34 milliards d'euros, dont 3,5 milliards dès 2022.

Il comporte dix objectifs :

- 1 Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets (1 milliard d'euros).
- 2 Devenir le leader de l'hydrogène vert. En 2030, la France comptera sur son sol au moins deux gigafactories d'électrolyseurs et produira massivement de l'hydrogène et l'ensemble des technologies utiles à son utilisation.
- 3 Décarboner notre industrie, particulièrement l'aciérie, la cimenterie et la chimie. Baisser de 35 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015 (8 milliards d'euros).
- 4 Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides.
- 5 Produire le premier avion bas-carbone (4 milliards d'euros)
- 6 Investir dans une alimentation saine, durable et traçable. (2 milliards d'euros, principalement sur le numérique, la robotique et la génétique).
- 7 Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain.



- 8 Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs. **L'Arc Méditerranéen** fait partie des trois territoires stratégiques identifiés.
- 9 Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale.
- 10 Investir dans le champ des fonds marins.

Au travers d'une prise de risque renforcée des pouvoirs publics, il vise à accélérer le passage à l'échelle industrielle d'innovations de rupture.

Il fixe aussi la levée de cinq freins structurels :

- La sécurisation de l'accès aux matériaux (plastiques, métaux, terres rares, bois).
- L'accès aux composants électroniques avec le doublement de la production française.
- La sécurisation de notre environnement numérique avec le développe-

ment en Europe des « briques technologiques » les plus sensibles.

- La sécurisation des « talents » avec un investissement de 2,5 milliards pour accélérer la formation dans les nouvelles filières.
- Enfin, le financement de l'industrialisation des technologies de rupture en France, qui mobilisera 5 milliards pour la Deep Tech et les start-up industrielles.

France 2030 concerne particulièrement l'Occitanie

A l'exception des sujets automobiles et fonds marins - qui ne sont pas des spécificités industrielles occitanes - et de la décarbonation qui est un sujet national, tous les objectifs concernent la région Occitanie. C'est particulièrement vrai pour :

- L'hydrogène, qui est aussi une priorité du Conseil Régional
- Les technologies autour de l'avion bas carbone

Le plan France 2030 (suite)



- Les biomédicaments
- Le spatial sur les volets mini-satellites, constellations de demain et l'ensemble des innovations technologiques et de services du « new space ».

Un premier appel à manifestation d'intérêt sur l'industrie du futur

Le président a annoncé la mobilisation de 800 millions d'euros pour soutenir l'industrie du futur, dont 400 millions pour la fabrication de ces robots qui intègrent de l'intelligence artificielle. Dans la foulée l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Soutien à l'offre de

solutions pour l'industrie du futur » a été lancé le 28 octobre. Ouvert jusqu'à mi-décembre, il vise à identifier les technologies françaises les plus prometteuses pour la transition vers l'industrie du futur avec deux objectifs :

- structurer et consolider une offre française de solutions pour l'industrie du futur ;
- accompagner la modernisation de l'outil industriel français.

[En savoir plus](#)



LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le protocole national est actualisé**
[Protocole national 8 décembre 2021](#)
- **Nouveau ! Un site internet qui regroupe les aides à la transition écologique des entreprises**
<https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>
- **Demande d'aide à l'embauche d'un travailleur handicapé : le 31 décembre, ce sera fini !**
[Demande d'aide à l'embauche d'un travailleur handicapé](#)
- **Annuaire professionnels : attention aux arnaques !**
[Consultez la fiche réflexe pour ne pas vous faire arnaquer](#)

APPELS A PROJETS

Résultats de l'AMI «Pôles territoriaux de coopération économique» : 2 lauréats en Occitanie



[Consulter](#)

Résultats de l'AAP « Déploiement du volet territoire du plan de formation des professionnels de la petite enfance » en 2021 : 9 projets retenus en Occitanie



[Consulter](#)

DERNIERES PUBLICATIONS

Tableau de bord de suivi de la reprise d'activité en Occitanie



Réalisé en partenariat avec l'INSEE, ce tableau de bord présente différents indicateurs économiques et sociaux permettant de mesurer l'impact de la crise sanitaire et de déceler les signes de reprise de l'activité en Occitanie et dans ses départements.

Ces indicateurs sont classés en quatre grandes thématiques : production-activité, consommation-épargne, emploi-chômage et impacts sociaux.

[Consulter](#)



Le marché de la formation professionnelle en Occitanie



Les données et les analyses de cette étude menée avec le Carif-Oref sur le marché de la formation professionnelle en Occitanie seront utiles aux différents acteurs de la formation, mais également aux partenaires sociaux et acteurs publics qui ont le souci d'accompagner

les salariés et les entreprises dans les transformations majeures qui touchent notre économie régionale.

[Consulter](#)

Le marché de la formation professionnelle en Occitanie

Aperçu 2021

